



AEB-Inclusion
Association Loi 1901
W 131012341
Siret 853 311 967 000 22
84 240 La Bastide des Jourdans
07 78 81 21 38
aeb.direction@outlook.com
aeb-inclusion.fr

MODALITÉ ADMISSION PÔLE SANTÉ

I. Étapes des dépôts de candidature

1. Les familles constituent le dossier de candidature de financement de parcours de soins.
Si nécessaire la directrice prend contact avec la famille pour compléter les informations.
2. Les dossiers sont rendus anonyme par la directrice.
3. Une commission de validation est constituée avec les membres du COPIL ainsi que les membres du conseil d'administration-CA.
4. Les familles seront contactées par la directrice à l'issu de la commission de validation.



AEB-Inclusion
Association Loi 1901
W 131012341
Siret 853 311 967 000 22
84 240 La Bastide des Jourdans
07 78 81 21 38
aeb.direction@outlook.com
aeb-inclusion.fr

II. Calendrier des étapes d'admissions

| | |
|-----------------------------------|--|
| Décembre 2023 | Ouverture des candidatures aux familles. |
| 20 janvier 2024 | Fermeture des candidatures. |
| 20 – 30 janvier 2024 | La direction prend contact avec les familles pour compléter les dossiers si besoins. Première étude des dossiers- anonymisation des dossiers. |
| 5 février 2024 | Commission de pré-validation par le COPIL. |
| Semaine du 12 février 2024 | Contact avec les familles pour mise en route des financements. |



AEB-Inclusion
Association Loi 1901
W 131012341
Siret 853 311 967 000 22
84 240 La Bastide des Jourdans
07 78 81 21 38
aeb.direction@outlook.com
aeb-inclusion.fr

III. Critères d'admissions

| Critère d'âge | Critère diagnostic | Critère financier | Critère géographique |
|---|---|-----------------------------------|--|
| Tous les enfants sont acceptés jusqu'à leur 17 ans révolu. | Selon les difficultés rencontrées, avec ou sans diagnostic. | En fonction du quotient familial. | Les enfants du Sud Luberon. Secteur des missions de l'association |
| Ne rentre pas dans les critères d'admissions : | | | |
| <ul style="list-style-type: none">- Les enfants relevant des services de la Plateforme de Coordination et d'Orientation-PCO.- Les enfants relevant des institutions type CAMPS – CMP – CMPP...- Les enfants relevant des services du réseau de santé Résodys. | | | |
| Dans tous les cas, chaque famille sera recontactée suite à la commission d'admission, pour les accompagner dans leurs démarches que le dossier soit admis ou non dans le cadre du financement du Pôle Santé. | | | |

Signature de la famille
Précédée de la mention « Lu et approuvé »